

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU P.E.N. QUÉBEC
VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011
18H00, AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Tous les membres sont cordialement invités à participer à la prochaine Assemblée générale annuelle du Centre. Elle se tiendra dans la salle 3, au niveau 500 du Salon du livre. Un verre de vin suivra. Si vous n'êtes pas membre de l'UNEQ et désirez recevoir une entrée gratuite pour le Salon afin de nous rejoindre, nous nous ferons plaisir de vous en fournir une.

RSVP auprès d'Ève Léger-Bélanger : eve_lbelanger@hotmail.com
Téléphone : 438-881-1229



Puis à 20h30 venez assister à la 12ème cérémonie des dédicaces de l'événement **Livres comme l'Air**.

Lieu: **Carrefour Desjardins**
Date et heure : **vendredi 18 novembre à 20h30**
Animation : **René-Daniel Dubois**.

En partenariat avec **Amnistie Internationale** Canada francophone et l'UNEQ, Livres comme l'Air souligne la **Journée internationale des écrivains emprisonnés**, le 15 novembre. Dix écrivains ou écrivaines québécois sont jumelés à dix écrivains persécutés ou emprisonnés pour délit d'opinion à travers le monde. L'écrivain québécois lit devant public une dédicace à son partenaire persécuté. Le livre est ensuite acheminé à son dédicataire.

La liste des jumelage de la 12ème édition :

Francine Allard
Lysette Brochu
India Desjardins
Mylène Durand
Katia Grubisic (QWF)
Pierre Nepveu
Stéphanie Paquin
Brigitte Purkhardt
Diane Régimbald

avec Ran Yunfei (CHINE)
avec Ahmad Qatamesh (PALESTINE)
avec Chiranuch Premchaiporn (THAÏLANDE)
avec Tal Al-Mallouhi (SYRIE)
avec Ahmad Zeidabadi (IRAN)
avec Vladimir Nekliaev (RÉPUBLIQUE DU BÉLARUS)
avec Dhonkho (TIBET)
avec Nevin Berktaş (TURQUIE)
avec Maikel Nabil Sanad (ÉGYPTE)

Au plaisir de vous retrouver le 18 novembre à la Place Bonaventure!



PEN INTERNATIONAL

**La lettre mensuelle de John Ralston Saul,
président international du P.E.N.**

Chères amies, chers amis,

Il y a seize ans aujourd'hui, notre collègue Ken Saro-Wiwa a été pendu par les autorités nigériennes parce qu'il n'avait pas cessé d'écrire, parce qu'il n'avait pas cessé de parler. J'étais dans le sud de la Tunisie avec un groupe d'écrivains et de cinéastes quand j'ai appris l'horrible nouvelle. Nous sommes plusieurs à garder de cette journée-là un souvenir bien précis, comme d'une amère honte.

PEN avait beaucoup œuvré pour défendre la liberté de Ken Saro-Wiwa, pour défendre sa vie. Et nous avons échoué. C'est cet échec que nous ressentions.

Toute cette existence faite de littérature et d'expression libre à laquelle nous participons, ça n'a jamais été une chose facile, une sorte de démarche respectable entre gentlemen. Il y a toujours eu un aspect dur et risqué qui y était lié. Il arrive que ces risques ne soient rien d'autre que financiers, ou une aliénation sociale, ou bien la recherche difficile d'un public de lecteurs. Il arrive cependant parfois que ces risques impliquent l'emprisonnement, l'exil, la mort. Dans le cas de Ken Saro-Wiwa, tous ces aspects de ces risques ont joué. Nous nous trouvions devant un cas qui nous rappelait terriblement qu'on peut avoir du talent, jouir d'une grande notoriété et avoir raison; et pourtant un gouvernement autoritaire et médiocre peut vous pendre, puis mutiler votre corps.

Chaque fois que je pense à l'une de nos campagnes, le souvenir de Ken Saro-Wiwa me revient à l'esprit. Il faut que nous menions notre action avec un souci d'équilibre entre notre détermination et notre sollicitude. Ce peut être une affaire de vie ou de mort.

Le Mexique offre un exemple de cette complexité et je sais que plusieurs parmi vous ont participé à notre campagne du Jour des Morts le deux novembre. Et il y a bien d'autres exemples que je pourrais citer. Pensons simplement au Bahreïn et à la Turquie, par exemple.

En octobre, la Foire du Livre de Francfort nous a offert une très bonne occasion d'expliquer notre action. J'avais eu quelques mois plus tôt une conversation avec le Directeur de la Foire, Juergen Boss, et PEN International a pour la première fois été invité à y être. Laura McVeigh et Ali Nihat sont venues avec moi et nous avons participé à plusieurs événements. Premièrement, comme le PEN allemand y a toujours un kiosque, j'ai pu me joindre au Président Strasser et au Secrétaire général Herbert Wiesner lors de leur conférence de presse annuelle, qui portait cette année sur l'éditeur égyptien Mohamed Hashem, le récipiendaire du prix Hermann Kesten pour 2011.

Nous avons aussi procédé au lancement en grandes pompes au Weltempfang, le nouveau Centre pour la politique, la littérature et la traduction de Francfort, du Cercle PEN international des Éditeurs.

Cet événement public a inclus Eva Bonnier, présidente de l'Association suédoise des éditeurs, Ronald Blunden, vice-président de Hachette Livre et Anders Heger, président du PEN Norvège en représentation des éditeurs norvégiens. J'ai présidé la séance dont le titre était Libérer la parole. Temps de transition. Plusieurs Centres PEN étaient représentés, comme par exemple le Centre ouïgour par Kaiser ÖzHun et Kaitlin Kaldmann, du PEN Estonie, et un public nombreux.

Le lendemain, nous nous sommes réunis avec succès avec les membres du Cercle des Éditeurs pour discuter de ses activités. Il s'agit pour l'instant de nous appliquer à appuyer l'édition dans certains pays où elle connaît des difficultés. Le Cercle a maintenant quatorze membres. En plus des fondateurs internationaux – Hachette Livre, Penguin Group et Random House – il s'agit de Gyldendal Norsk Forlag (Norvège), Aschehoug forlag (Norvège), Cappelen Damm (Norvège) Albert Bonnier Forlag (Suède), KF Media AB/Norstat (Suède), De Oberoende (Suède), Natur & Kultur (Suède), Söderström förlag (Finlande), House of Anansi Press (Canada), Douglas & McIntyre (Canada) et Harper Collins (Canada). Notre but est d'en arriver à rassembler de 30 à 35 membres. L'un des résultats pratiques de cet effort est que nous augmentons le pourcentage des fonds de roulement de notre budget.

La Foire du Livre m'a aussi demandé de donner, au nom du PEN, le discours d'inauguration du Weltempfang. Le rapport en est donné sur notre site Internet.

Nous discutons déjà d'un rôle annuel pour PEN à la Foire du Livre de Francfort. Il s'agit ainsi pour nous de diffuser notre message auprès d'un public élargi. Je tiens à ajouter que la Finlande était le pays invité d'honneur cette année. Sjöen et de nombreux membres du PEN islandais étaient à l'honneur.

Au plan pratique, le groupe sur les Médias digitaux et les Communications présidé par Hori Trakeaki, et composé de Marian Bostford Fraser et de Margie Orford a commencé son travail. Le groupe d'Eric Lax sur les réformes de structure a d'ores et déjà reçu des suggestions écrites de quelques uns d'entre vous.

Acceptez mes chaleureuses salutations

John Ralston Saul

PEN International est attristé par la mort de l'ancien président international, Jiří Gruša.

« Persécuté et emprisonné pour ses convictions, Jiří Gruša fut l'incarnation vivante de la dévotion de PEN en faveur de la liberté d'expression et de la littérature. Il fut apprécié de nous tous et il nous manquera. » - John Ralston Saul, président de PEN International

Jiří Gruša a été le président de PEN International de 2003 à 2009. Tous à PEN nous nous souviendrons de son amour de la littérature et de son engagement en faveur des idéaux de PEN. Parlant de son rôle de président international, il décrivait son axe d'action de la sorte : « mes priorités sont la communication et l'ouverture. Il est important de souligner que la liberté d'expression est en fait l'affranchissement de la haine. »

Écrivain et diplomate tchèque réputé, Jiří Gruša a montré une grande bravoure et une détermination tranquille pendant toute sa vie. Il fut persécuté par le régime communiste en réponse à son roman *Mimmer* en 1969 et fut arrêté en 1978 suite à son roman *Le Questionnaire*. Il protesta contre le régime totalitaire de l'ancienne Tchécoslovaquie avec la signature en 1977 de la Charte 77. Depuis les années 1990, il a embrassé une carrière diplomatique et politique en qualité d'ambassadeur de la République tchèque en Allemagne et plus tard ministre de l'Éducation de la République tchèque.

« Ce fut un champion de la liberté d'expression durant toute sa vie. C'est une grande perte pour nous tous. » - Hori Takeaki, Secrétaire de PEN International

Il est décédé à l'âge de 72 ans le vendredi 28 octobre pendant une opération cardiaque en Allemagne.

Nos pensées et nos condoléances vont aujourd'hui à sa femme Sabine, à tous ses amis et sa famille et à nos collègues de PEN République tchèque.

Laura McVeigh
Directrice
PEN International

Résumés des résolutions adoptées par l'Assemblée des Délégués au 77^e Congrès du PEN international qui s'est tenu du 12 au 18 septembre 2011 à Belgrade.

1. Résolution concernant le Bahreïn

PEN demande la libération du Dr Abdul-Jalil Alsingace et des autres détenus à l'heure actuelle au Bahreïn pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions.

2. Résolution concernant les problèmes basques

PEN demande la libération des prisonniers politiques et sociaux ; le gouvernement espagnol et ETA doivent déployer davantage d'efforts pour s'avancer vers la paix.

3. Résolution concernant le Belarus

Sur l'arrestation de l'écrivain Uladzimir Niaklajeu et appelant à la levée de toutes les restrictions contre lui.

4. Résolution concernant la Chine

Sur les détentions de nombreux écrivains et journalistes en Chine, et en particulier le Prix Nobel Liu Xiaobo.

5. Résolution concernant la Chine - Uigur

PEN appelle les autorités chinoises à mettre fin aux sévices et à la torture des écrivains, des journalistes et de tous les autres prisonniers politiques qui se trouvent dans les prisons chinoises.

6. Résolution concernant Cuba : libérer les prisonniers politiques restants et leur permettre de rester dans le pays ou de voyager à l'étranger.

7. Résolution concernant l'Érythrée

PEN demande des soins médicaux pour Dawit Issak et appelle à sa libération immédiate et inconditionnelle et à celle de toutes les personnes détenues avec lui.

8. Résolution concernant l'Iran

Appelle à la libération de tous les journalistes et militants des droits de l'homme et des droits de la femme.

9. Résolution concernant l'Irak

Sur le meurtre de l'éminent journaliste, dramaturge, réalisateur et membre du PEN Irak Hadi al-Mahdi.

10. Résolution concernant le Mexique

PEN International demande que justice soit rendue et que les journalistes et écrivains soient protégés ; PEN demande également moins de mots et davantage de mesures de la part des autorités mexicaines.

11. Résolution concernant l'Afrique du Sud

PEN appelle au retrait et à la reformulation de la Loi sur la protection de l'information d'Afrique du Sud.

12. Résolution concernant la Syrie

PEN appelle les autorités syriennes à enquêter sur les allégations de torture de détenus et à libérer tous ceux détenus à l'heure actuelle en violation de l'Article 19.

13. Problèmes kurdes et syriens

PEN appelle le régime syrien à travailler plus dur en faveur de la réforme et à garantir que les droits des citoyens kurdes sont reconnus et respectés.

14. Résolution concernant la Turquie

PEN demande la libération des membres du PEN Turquie Muharrem Erbey, Ahmet Sik, Nedim Sener et Mustafa Balbay, et des autres.

15. Résolution concernant la Turquie – question kurde

L'Assemblée des délégués de PEN International appelle la Turquie à reconnaître officiellement le statut de la langue kurde dans la sphère publique.

16. Résolution concernant la Turquie – droits linguistiques

Appelle à la reconnaissance publique et officielle de la langue kurde.

17. Résolution concernant le Vietnam

PEN appelle à la libération de tous les écrivains en prison pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et d'opinion.

18. Résolution concernant l'Union européenne

Sur le renforcement des engagements démocratiques au sein de l'Union européenne.

19. Résolution concernant les Roms

Appelant les institutions de l'Union européenne à garantir le respect des droits des gitans, Roms et tsiganes.

Quelques nouvelles du Centre...

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration du P.E.N. Québec a pris quelques décisions majeures particulièrement en ce qui concerne ses outils de communication. Dorénavant, le **Bulletin** de huit pages qui paraissait trois fois par année sera supprimé et remplacé par la **Lettre-info** mensuelle, celle-ci même que vous lisez maintenant; elle sera envoyée par courrier postal aux membres n'ayant pas d'adresse électronique, et par une publication annuelle imprimée qui fera office de rapport annuel que nous nous ferons plaisir de vous faire parvenir par courrier dès le printemps 2012.

Le site Internet comportera sous peu une page consacrée au Comité pour la défense des écrivains persécutés (CODEP), sur laquelle vous retrouverez les différentes actions du Centre face aux trop nombreux cas d'écrivains persécutés et auxquelles vous pourrez également prendre part.

4^e Festival francophone de la poésie des jeunes

Association pour la création littéraire chez les jeunes (<http://www.projetjeunesse.org/>)

Un festival pas comme les autres:

Une rencontre poétique internationale et intergénérationnelle

Comment collaborer? Choisissez:

- Vous donnez l'opportunité à des adolescents de chez vous de créer des poèmes.
- Consultez des poèmes déjà réalisés et choisissez-en un pour:
 - Offrir une illustration au poème.
 - Offrir une réplique poétique en tant qu'aîné (plus de 30 ans).
 - Offrir, en tant que poète confirmé, une contribution poétique quand le poème, l'illustration et la réplique sont compétés.
- Vous organisez votre Festival Francophone de la Poésie des Jeunes dans votre ville, votre communauté, votre école, votre organisme:
 - en utilisant, pour une exposition, les affiches des poèmes de vos jeunes et les autres qui seront imprimables à partir du site;
 - en organisant un événement festif (spectacle, lectures publiques, etc.), le tout avec les moyens financiers et humains à votre disposition.

Intéressé à participer? Des questions?

Contactez Didier Calvet: projetjeunesse@hotmail.com

Dernière protestation du P.E.N. Québec

Lettre ouverte de Ragip Zarakolu.



©Mitch Albert, PEN International

L'écrivain, professeur et éditeur Ragip Zarakolu a publié une lettre ouverte depuis sa prison le 2 novembre 2011, diffusée par son avocat. Dans sa lettre, Zarakolu s'imaginait s'adressant à un événement du PEN International lors de la Foire du livre de Frankfort : il avait été arrêté le 29 octobre 2011 et accusé formellement "de faire partie d'une organisation illégale". Il est alors détenu avec quelque 40 autres activistes

Lettre ouverte de Ragip Zarakolu.

Mon arrestation et les accusations d'être membre d'une organisation illégale font partie d'une campagne qui vise à intimider tous les intellectuels et les démocrates qui vivent en Turquie et plus spécifiquement à isoler les Kurdes.

La police a fouillé ma maison, n'a rien trouvé d'autre que ce qu'on trouve habituellement chez un écrivain et elle a confisqué des 'preuves'.

Parmi ces présumées preuves, on trouve Habiba Ender Öndeş, un livre publié et vendu librement en Turquie, le deuxième tome de Doğan Özgüden's Vatansız Gazeteciler (Les journalistes apatrides), Barış Süreci (Le Processus de Paix) de Yüksel Genç, des notes en vue de leur publication sur Alman Belgelerinde Ermeni Soykırımı (Le Génocide Arménien d'après des sources allemandes), un texte que j'avais préparé et destiné à la quatrième de couverture que j'avais écrite pour un ancien député CHP (Parti Républicain Populaire), Sirri Özbek et un brouillon intitulé Ermeni Sözlü Tarih Çalışması (Projet d'Histoire Orale Arménienne).

Le gouvernement devra donner une explication pour mon arrestation une semaine à peine avant mon départ projeté pour une conférence à Berlin et, ensuite, une conférences à l'Université Colgate (EUA), à Los Angeles et au Michigan.

Pendant mon incarcération, on m'a retiré toutes mes cartes de crédit et cartes bancaires, que les autorités ont conservées.

Le moment où le droit de subir mon procès me sera accordé n'est pas clair, et il est évident que cette situation pourrait durer des mois.

On ne m'a posé aucune question au sujet de l'organisation dont je suis supposé être membre; on m'a plutôt interrogé sur les œuvres que j'ai écrites ou que j'ai éditées, des discours que j'ai prononcés et des réunions publiques auxquelles j'ai assisté.

Je crois que le moment est venu de manifester une opposition collective à cette vague d'arrestations qui est devenue une campagne massive de lynchage, et que tous les gestes du gouvernement qui sont illégaux et sont contraires à l'application des lois selon les procédures prévues cessent.

Avec mes salutations et mes respects

Ragip Zarakolu

Arrière-Plan

Ragip Zarakolu et le professeur Büşra Ersanlı ont été arrêtés le 29 octobre 2011. Quarante-et-une personnes ont été arrêtées la veille au cours d'une opération que l'on dénomme *Koma Civaken Kurdistan* – Congrès de Société Démocratique - (KCK) une opération qui dure depuis 2009 et qui aboutit à plusieurs centaines – certains disent plus de 1 000 personnes arrêtées – et soumises à des procès. On accuse le KCK de servir d'écran pour le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), illégal.

Les groupes de droits humains qui ont suivi ces opérations ont exprimé leur inquiétude au sujet d'un certain nombre de procédures, notamment la détention préventive prolongée, sans octroyer de sauf-conduit (certains sont détenus depuis le début des opérations d'avril 2009), que les accusations pourraient être inspirées d'arrière-pensées politiques, et que les normes de justice sur la conduite des procès ont été ignorées. Des membres des syndicats et des activistes des droits de l'Homme, des maires et des représentants élus localement sont parmi les personnes détenues.

Dans les journées précédant son arrestation, il livrait campagne pour la libération de son fils, **Deniz Zarakolu**, lequel avait été arrêté trois semaines plus tôt, soit le 7 octobre, également sous le coupe de l'opération KCK operation. Deniz est un candidat au PhD à titre d'étudiant de la pensée politiques et il a traduit des ouvrages universitaires, notamment le De Cive de Thomas Hobbes.

Parmi les premières personnes arrêtées au cours de la première opération contre le KCK, il y avait l'avocat Muharrem Erbey, écrivain et membre du PEN de Turquie, arrêté au en décembre 2009 et toujours en détention, alors que son procès est ouvert. Des représentants du Centre PEN ont assisté à son procès.

Le PEN s'occupe de suivre plusieurs autres dossiers d'écrivains liés aux partis politiques kurdes et mis aux arrêts.

Prière d'adresser vos appels :

- Exprimant votre inquiétude à la suite de l'arrestation de Ragip Zarakolu, du professeur Büşra Ersanli et de Deniz Zarakolu, ainsi que la détention prolongée de Muharrem Erbey, et d'autres écrivains et journalistes accusés d'affiliation à des partis politiques kurdes.
- Vous référant aux inquiétudes selon lesquelles ces arrestations se sont produites au mépris des standards internationaux sensé protéger la liberté d'expression et d'association telles que garantie par le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, et la Convention européenne des Droit de l'Homme et des Droits humains et démocratiques, auxquels la Turquie a souscrit de sa signature.
- Exprimant vos inquiétudes au sujet du procès, notamment au sujet de l'interprétation politique qu'on lui prête, ce qui est non conforme aux notions d'égalité en matière de justice, et requérant des assurances que vos inquiétudes donnent lieu à des changements urgents.

Adresser vos appels à :

M. Sadullah Ergin
Ministre de la Justice
06669 Kizilay
Ankara
Turquie
Fax: 00 90 312 419 3370

Son Excellence monsieur Rafet AKGÜNAY, ambassadeur de Turquie au Canada
197, rue Wurtemberg
Ottawa, Ontario K1N 8L9
Canada
Fax:+1 613 789 34 42
e-Mail: embassy.ottawa@mfa.gov.tr

Veuillez communiquer avec le bureau de PEN CODEP/WIPC de Londres si votre appel devait se faire après le 30 novembre 2011

Les membres du Conseil d'administration du P.E.N. Québec : Président : Émile Martel Vice-président : Roger-Paul Gilbert Trésorier et président du CODEP : Pierre Bédard Administrateurs : Gaston Bellemare Claudine Bertrand Cécile Cloutier Stéphane Despatie Nadia Ghalem Gary Klang Hélène Poiré Secrétaires exécutives : Eve Léger-Bélanger Stéphanie Lemétais	Les membres d'honneur : Gaston Bellemare Lise Bissonnette Marie-Claire Blais Denise Bombardier Nicole Brossard Roch Carrier Herménégilde Chiasson Jacques Godbout Naïm Kattan Linda Leith Antonine Maillet Yann Martel Jean-Louis Roy Jean Royer John Ralston Saul Michel Tremblay
--	--